



Pié bwa lafwa mò

si zot pa ka wouzé'y épi bon dlo

LE CONCILE VATICAN II

Choisir entre l'Eglise d'aujourd'hui, l'orientation de l'Eglise d'aujourd'hui et ce que l'Eglise a enseigné pendant deux mille ans. Que pouvons-nous faire ? Nous ne pouvons que nous rapporter à deux mille ans de Tradition. Ce n'est pas possible de nous détacher de l'Eglise. Ce serait faire un schisme. Nous détacher de l'Eglise de deux mille ans ! Voilà quels sont les schismatiques.

Voilà le drame que nous vivons actuellement. Plus tard on jugera cette époque. Eh bien, nous voyons les erreurs qui sont enseignées actuellement, les pratiques contraires à la tradition de l'Eglise de toujours ; des choses qui sont contraires à notre foi. Nous devons dire : Non.

Paroles de
 Monseigneur Lefebvre
 19 septembre 1976





EDITORIAL



Un homme avait trois fils. Son premier se révolta contre lui, disant : " je ne crois et fais que ce qui me plaît. " Aussi quitta-t-il le foyer paternel. Le second quant à lui n'eut que du mépris pour son père et pour les règles domestiques. Il répétait continuellement : " Il faut évoluer." Mais il était trop lâche pour faire comme l'aîné et son père était trop faible pour l'expulser. Le troisième fils, lui, demeurait fidèle en tout au paternel. Un jour, le père de famille s'interroge : "Qu'est-ce que je gagne à faire observer les règles domestiques ? J'ai trois enfants, l'un me hait, un autre me méprise, un seul m'est fidèle. Je sais ce que je ferai dès aujourd'hui, je tairai les remontrances et n'aborderai plus les sujets qui fâchent, peut-être même dois-je m'appliquer à relativiser certaines choses parce que le monde change... Ainsi je regagnerai mes deux fils. " Le plan fut appliqué. Par conséquent, il n'y eut bientôt plus d'espoir d'instruction du premier, un silence pudique vint orchestrer l'inconduite du second. Quant au troisième, à la surprise de son père, il prit soin de se soustraire à son influence autodestructrice.



Cette petite histoire illustre l'orientation des chefs de l'Eglise depuis le concile Vatican II il y a 60 ans. Le père de famille, ce sont les papes et les évêques

attachés à ce néfaste concile. Le premier fils, ce sont les hérétiques qui refusent les dogmes et la morale catholiques (ici : évangéliques, adventistes, témoins de Jéhovah, francs-maçons, orthodoxes, apôtres de l'amour infini...). Le second, ce sont les catholiques qui, tout en ayant l'étiquette "catholique", croient et vivent comme les hérétiques, n'hésitant pas à remettre en cause les lois de l'Eglise.

Le troisième, ce sont les catholiques fidèles à la foi telle qu'elle fut prêchée depuis 2000 ans. Faisant la sourde oreille à leurs pasteurs, ils sont conscients qu'il y aura des jours meilleurs où leurs pères retrouveront la voie de la raison. "Sortez donc du milieu de ces gens-là" disait saint Paul aux fidèles de Corinthe (II Cor VI 17). Dans son étude sur la charité (II II q6 a6 ad 5), Saint Thomas d'Aquin rend raison des paroles de l'Apôtre, expliquant que nous qui sommes faibles, nous devons éviter de vivre avec les pécheurs à cause du danger que nous courons d'être pervertis par eux. Si nous sommes obligés de les fréquenter, nous ne devons jamais nous associer à leurs péchés.

Le pape Paul VI avec le concile Vatican II a donné une nouvelle orientation à l'Eglise, invitant au dialogue plutôt qu'à la prédication. Mais c'est contraire à la directive que Saint Paul donnait à Timothée (II Tim IV 2) : "Prêche la parole, insiste à temps et à contretemps, reprends, supplie, menace en toute patience sans jamais cesser d'instruire."

Née de "l'anthropocentrisme", la crise dans l'Eglise disparaîtra donc sitôt que le théocentrisme redeviendra l'unique but des hommes d'Eglise. Pour l'heure, il faut se protéger, ainsi que ceux que Dieu nous a confiés.

Père Jean-Marie MAVEL +



VATICAN II : UN CONCILE À PART

On raconte que Jean XXIII s'est levé un matin en déclarant qu'il allait convoquer un concile. Son auditeur lui aurait répondu qu'il faudrait un siècle pour réparer cette idée... Quoi qu'il en soit de l'anecdote, une chose est vraie : Pie XII avait déjà eu cette idée quelques années auparavant. A la vue des forces en présence, il aurait fait rapidement marche en arrière pour renoncer à une idée qu'il entrevoyait comme catastrophique pour l'Eglise. En effet, le travail de sape des modernistes, déjà condamné par le saint Pape Pie X, avait commencé son œuvre... et va trouver en Vatican II un moyen d'accélérer les choses, pour le plus grand malheur de la Sainte Eglise Catholique !



Ce même Jean XXIII est allé jusqu'au bout de son idée, et c'est le 11 octobre 1962 qu'il déclare ouvert ce concile, qui sera poursuivi par son successeur Paul VI jusqu'au 8 décembre 1965. Si la première session ne promulgua aucun document, elle permit aux modernistes d'écarter tout le travail préparatoire, jugé trop traditionnel. Le décor était alors planté, permettant aux trois autres sessions d'avancer dans un sens contraire à la pratique de l'Eglise.

D'un point de vue anecdotique, ce fut le 21^{ème} concile œcuménique (c'est-à-dire de toute l'Eglise) et le plus

important quant au nombre de participants, environ deux mille évêques. Sous l'aspect théologique, Vatican II diffère de tous les conciles antérieurs en déclarant qu'il ne voulait être que « pastoral » et non « dogmatique ». La nuance est de taille... et vient nous sauver. En effet, un concile dogmatique déclare les vérités révélées que nous sommes tenues de croire. Un concile uniquement pastoral se contente de donner des lignes directrices, des directives pastorales pour la vie de l'Eglise. Ce faisant, Vatican II a renoncé à la définition des dogmes, et par conséquence à l'infaillibilité qui se rattache à cette proclamation. Ses documents ne sont donc pas infaillibles.

Quand on pense que depuis 1965 ce Concile Vatican II est considéré comme un « super-dogme », il est bon de redire que, de par sa volonté propre, il n'a rien eu de dogmatique ! Même si deux documents (Lumen Gentium sur l'Eglise et Dei Verbum sur la Révélation) sont déclarés comme étant des « Constitutions Dogmatiques » car traitant de sujet se rapportant au dogme, le concile en lui-même et dans son ensemble n'a rien de dogmatique. Et rien d'infaillible, et pour cause ! Paul VI lui-même, quelques semaines après la clôture de la dernière session (12 janvier 1966), déclarera : « Etant donné le caractère pastoral du Concile, celui-ci a évité de proclamer de manière extraordinaire des dogmes affectés de la note d'infaillibilité. » On ne peut être plus clair... et plus inspiré. Ce faisant, Paul VI est simplement l'écho de l'intention première de Jean XXIII avant l'ouverture de la première session : « Le but premier et immédiat du concile est de présenter au monde l'Eglise de



Dieu ». (14 février 1960). Nulle question de dogme et d'infaillibilité en tout cela.

Quelle fut donc concrètement l'intention de ce « concile à part » ? Tout simplement... d'être à part ! Si les conciles précédents avaient à cœur d'affronter et de vaincre le monde pour plaire à Dieu seul, désormais la recherche consiste à vouloir rendre l'Eglise séduisante pour l'homme moderne. « L'Eglise se propose, par le prochain concile, d'entrer en contact avec le monde [...]. Elle tâchera d'être [...] aimable dans son langage et dans sa manière d'être. » (Déclaration du cardinal Montini, futur Paul VI, en avril 1962).

Vatican II n'est pas le concile du dogme et de la foi, mais le concile de l'ouverture et du dialogue. C'est la raison pour laquelle les schémas établis en amont pour préparer le concile ont été aussitôt rejetés, car estimés trop doctrinaux. D'un autre côté, le cardinal Bêa et le Secrétariat pour l'Unité des

Chrétiens qu'il dirigeait, préparèrent le concile en demandant aux non-chrétiens ce qu'ils attendaient de l'Eglise. C'est un peu comme si un joueur de football demandait à un joueur de rugby comment améliorer son sport, et qu'il s'entende répondre : en prenant un ballon qui ne soit plus rond mais ovale ! C'est ainsi que des contacts furent pris avec les orthodoxes, les protestants, les juifs, les communistes et les francs-maçons...

C'est ainsi que toute velléité de condamner le communisme fut tuée dans l'œuf. Les juifs obtinrent, à leur



demande, d'être considérés comme des frères, partenaires d'égale dignité, de l'Eglise chrétienne. La déclaration *Nostra aetate* (proclamée le 18 octobre 1965 par Paul VI), en son numéro 4, leur apporta satisfaction... Les protestants et les francs-maçons posèrent conjointement (tiens, tiens...) sept exigences qui furent toutes satisfaites par le Concile (*Document Dignitatis humanae*, 07 décembre 1965).

Ces textes ne sont en effet aucunement doctrinaux, dogmatiques. Ce sont des textes qu'on peut qualifier de publicitaires ou diplomatiques. Que les choses soient claires : aucun de ces textes n'est de soi infallible.

Ce faisant, les modernistes ont allumé une étincelle dans une Eglise qui menaçait déjà de s'enflammer depuis saint Pie X et sa condamnation du modernisme. Entretemps, l'ennemi extérieur est entré en masse dans les structures dirigeantes et enseignantes de l'Eglise. Il n'est pas exagéré de parler de Révolution dans l'Eglise, au sens étymologique du mot qui nous décrit comment une roue fait un mouvement de 180° : ce qui était en haut est désormais en bas, ce qui était en bas est désormais en haut. Monseigneur Marcel Lefebvre parlait de 1789 de l'Eglise catholique et de troisième guerre mondiale vécue alors à Rome ! C'est un des artisans du concile, le père Yves Congar, théologien conciliaire, qui en fera lui-même l'aveu dans son carnet de route du concile : « L'Eglise a fait paisiblement sa révolution d'Octobre », comparant ainsi les résultats du concile à ceux de la révolution bolchevique de 1917.



On peut s'étonner d'un tel résultat

obtenu de l'intérieur. Avant le concile, la commission préparatoire avait préparé avec soin des schémas qui étaient l'écho de la foi de l'Eglise. Les libéraux avaient préparé leurs propres textes de leur côté et ont fait en sorte que les bons schémas soient rejetés en bloc dès la première session. Les novateurs n'étaient pas majoritaires parmi les évêques, mais ils étaient organisés et très actifs, et soutenus par Jean XXIII puis Paul VI, qui du coup portent une grave responsabilité dans ce qui s'est passé. Ce soutien a été tel que des théologiens condamnés pour leurs idées contraires à la foi catholique ont pu jouer un rôle d'expert et influencer terriblement les débats. Ainsi de Hans Küng, Karl Rahner, Yves Congar, Henri de Lubac, Edouard Schillebeeckx, John Courtney-Murray...

Il y a dans le concile quelques textes parfaitement conformes à la foi catholique. Mais hélas, ils sont trop peu nombreux et tellement noyés dans une masse de documents ambigus ou clairement mauvais qu'on doit presque rejeter Vatican II en bloc.

Oui, Vatican II est un concile à part, car c'est un mauvais concile, et que près de soixante années après ses conclusions, il suscite toujours autant de controverses et de rejets, par les fruits pervers qu'il a produits. Rejeter ce concile, c'est se mettre à part de la majorité. Etre à part de ce concile à part, c'est retrouver la normalité, celle de la foi catholique, celle de la foi qui sauve ! « Je n'ai rien inventé... J'ai transmis ce que j'ai reçu... » disait Monseigneur Marcel Lefebvre. A notre tour, recevons, transmettons !

Père Benoît KNITTEL +





MONSEIGNEUR ANTONIO DE CASTRO MAYER ET LES ERREURS DE L'ECCLÉSIOLOGIE CONCILIAIRE

C'est un évêque brésilien, né le 20 juin 1904, ordonné prêtre le 30 octobre 1927, sacré évêque le 23 mai 1948. Il sera évêque de Campos de 1949 à 1981. Il meurt un mois après Mgr Lefebvre, le 25 avril 1991.

Il est connu principalement pour avoir fait partie du Coetus Internationalis Patrum, groupe de prélats traditionalistes lors du concile Vatican II, pour avoir fondé en 1982 l'Union Saint-Jean-Marie-Vianney qui regroupe des prêtres traditionnels dans son ancien diocèse, et avoir été l'évêque co-consécrateur lors des sacres d'évêques effectués le 30 juin 1988 par Mgr Marcel Lefebvre.

Voici quelques passages du « Bref résumé des principales erreurs de l'ecclésiologie conciliaire » écrit en 1983 :

Conception latitudinariste et œcuménique de l'Eglise.

La conception de l'Eglise comme « peuple de Dieu » se rencontre désormais dans de nombreux documents officiels : les actes du concile *Unitatis Redintegratio*, *Lumen Gentium*, le nouveau Droit Canon (c. 204.1), et d'autres documents venant du Vatican.

Des faits manifestent avec évidence cette conception hétérodoxe :



La communauté du prieuré

ND de la Délivrande

vous souhaite

de belles et saintes

fêtes de Noël

photos du spectacle de Noël

de l'école saint Dominique Savio



- les autorisations pour la construction de salles destinées au pluralisme religieux,
- l'édition de bibles œcuméniques qui ne sont plus conformes à l'exégèse catholique,
- les cérémonies œcuméniques comme celles de Canterbury (et Assise).

Dans *Unitatis Redintegratio*, on enseigne que la division des chrétiens « est pour le monde un objet de scandale et fait obstacle à la prédication de l'Évangile à toute créature... que l'Esprit Saint ne refuse pas de se servir des autres religions comme moyens de salut. »

Le concept de « peuple de Dieu » porte à croire que le protestantisme n'est pas autre chose qu'une forme particulière de la même religion chrétienne.

Le concile Vatican II enseigne « une véritable union dans l'Esprit Saint » avec les sectes hérétiques (*Lumen Gentium*, 14), « une certaine communion, encore imparfaite, avec elles » (*Unitatis Redintegratio*, 3).



Cette unité œcuménique contredit l'encyclique *Satis Cognitum* de Léon XIII qui enseigne que « Jésus n'a pas fondé une Église qui embrasse plusieurs communautés qui se ressemblent génériquement, mais qui sont distinctes et qui ne sont pas liées par un lien qui forme une Église individuelle et unique ».

Il convient aussi d'exposer et de repousser une certaine opinion fautive qui est à la racine de ce problème et de ce mouvement complexe par le moyen duquel les non-catholiques s'efforcent de réali-

ser une union des églises chrétiennes. Ceux qui adhèrent à cette opinion citent constamment ces paroles du Christ : « Qu'ils soient un... et qu'il n'y ait qu'un seul troupeau et un seul pasteur » (Jn 17, 21 et 10, 16) et prétendent que par ces paroles le Christ exprime un désir ou une prière qui n'a jamais été réalisé. Ils prétendent de fait que l'unité de foi et de gouvernement, qui est une des notes de la véritable Eglise du Christ, pratiquement jusqu'aujourd'hui, n'a jamais existé et aujourd'hui n'existe pas.

Cet œcuménisme condamné par la morale et le droit catholiques, en arrive à permettre de recevoir les sacrements de pénitence, d'Eucharistie et d'extrême-onction de la part de « ministres non catholiques » (Canon 844) et favorise « l'hospitalité œcuménique » en autorisant les ministres catholiques à donner le sacrement de l'Eucharistie à des non-catholiques.

Toutes ces choses sont ouvertement contraires à la Révélation divine qui prescrit la « séparation » et repousse l'union « entre la lumière et les ténèbres, entre le fidèle et l'infidèle, entre le temple de Dieu et celui des sectes » (II Cor. 6, 14-18).

Les faux droits naturels de l'homme


La déclaration *Dignitatis Humanae* du concile Vatican II affirme l'existence d'un faux droit naturel de l'homme en matière religieuse, contrairement aux enseignements pontificaux, qui nient formellement un pareil blasphème.

Vatican II croit et professe, d'une manière universelle, que « la Vérité ne peut s'imposer que par la force propre de la Vérité », ce qui s'oppose formellement aux enseignements de Pie VI contre les jansénistes du concile de Pistoie (Dz. 2604). Le concile en arrive à cette absurdité d'affirmer le droit de ne pas adhérer et de ne pas suivre la Vérité, d'obliger les gouvernements civils de ne plus faire de discrimination pour des motifs religieux, établissant l'égalité juridique entre les fausses et la vraie religion.

Père Antoine-Marie CLARET +



Pour joindre les Pères

 97p.martinique@fsspx.fr

Père MAVEL : +590 690 12 53 55

Père CLARET : +33 7 72 50 14 52

Père KNITTEL : +590 690 12 80 93

Horaires habituels des Offices aux Antilles

Martinique  05 96 70 04 67 

Chapelle Notre-Dame de la Délivrande - 64, rue Moreau-de-Jonnes - 97200 Fort-de-France

DIMANCHE : 7h00 messe basse 9h00 messe chantée **semaine :** 6h30

EXPOSITION DU SAINT-SACREMENT : les jeudis à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS : en semaine de 7h30 à 10h30 et le dimanche avant la messe

DOCTRINE CHRETIENNE : les samedis 14, 21, 28 de 7h30 à 8h15

CATECHISME : les dimanches 8, 15, 22, 29 à 8h00

RÉUNION DU GROUPE DES JEUNES : le 21 de 17h30 à 20h00

Guadeloupe  06 90 12 80 93 

Chapelle Notre-Dame de Guadeloupe - 5, quai Lardenoy - 97110 Pointe-à-Pitre

DIMANCHE : 7h00 messe basse 8h30 messe chantée **vendredi :** 18h **samedi :** 6h30

EXPOSITION DU SAINT SACREMENT : le samedi à 7h15 (chapelet)

CONFESSIONS ET PERMANENCES : le samedi de 8h30 à 10h30 et le dimanche avant la messe

DOCTRINE CHRETIENNE : le dimanche 22 après la Grand'Messe sur la Liturgie

CATECHISME : les samedis à 10h30 et 11h15

Pour aider votre Prieuré à vivre

CHÈQUE à l'ordre de "FSSPX"

VIREMENT

IBAN : FR10 2004 1010 2000 1151 0X01 729

BIC : PSSFRPPDF

PAR CARTE BANCAIRE sur

<https://laportelatine.org/lieux/prieure-notre-dame-de-la-delivrande-martinique-fort-de-france>



Demandez votre reçu fiscal

MERCI !

Les prêtres vous assurent de leurs prières reconnaissantes et de leur dévouement sacerdotal et vous informent qu'une messe mensuelle est célébrée aux intentions des bienfaiteurs et bénévoles du Prieuré et de l'école.

